



DECISION

*Contrat de services
conclu avec la société INTEGRA SYSTEMS
pour l'année 2024*

*HT/EL
DSG N° 24.048*

Le Maire de la Ville de Royan,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 18 juillet 2020, intervenue pour l'application des articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 21 juillet 2020, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales, lui-même représenté par M. Didier SIMONNET, Premier Adjoint au Maire, en vertu de l'arrêté ASG n° 20.1480 en date du 21 juillet 2020, lui portant délégation de fonctions et de signature, rendu exécutoire le 21 juillet 2020, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

DECIDE

- de signer un contrat de services avec la société INTEGRA SYSTEMS, concernant l'architecture réseau et sécurité ainsi que l'architecture système (protection des réseaux et données informatiques), pour l'année 2024, pour un montant de 5 882,88 € TTC.

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 26 janvier 2024

Fait à Royan, le 26 janvier 2024



Pour le Maire,
Et par délégation,
Le Premier Adjoint,

Didier SIMONNET

SILHOO2.

MISE EN LIGNE LE 26-01-2024



31 rue Amédée Gordini – 87280 Limoges
Tel : 05 55 30 54 04
www.integra-systems.fr

VILLE DE ROYAN
RECONDUCTION CONTRAT DE SERVICES

Période : 1^{er} janvier 2024 – 31 décembre 2024
Crédit temps : 5 jours soient 35 heures

ENVIRONNEMENT TECHNIQUE :

Le service concernant les environnements techniques suivants sont pris en charge par ce contrat :

- Architecture Réseau et Sécurité
- Architecture Système

REVISION PRIX

Avec application de formule suivante :

$$P = Po (0,30 + 0,70 * Syn)$$

Syn0

Pour laquelle :

Po = Prix révisé de la redevance = 920€

Syno = Indice Syntec connu au mois de décembre 2019 = 274.7

Syn = Indice Syntec connu au mois de décembre 2023 = 300.5

P = 980.48€

SYNTHESE DE LA PROPOSITION COMMERCIALE

Désignation	Réf.	Prix UHT	Qt	Prix THT
Ingénieur consultant Expert INTEGRA SYSTEMS (forfait journalier - frais de déplacement inclus pour tout ticket journalier)	INT-EXP-1D	980,48 €	5	4 902,40 €
<i>La consommation de ticket se fait selon le décompte suivant :</i> <i>Prestation à distance :</i> • 1 heure, • 2 heures, • demi-journée, • journée. <i>Intervention sur site :</i> • demi-journée • journée.				
<i>Validité des tickets = 1 an</i>				
Sous-total				4 902,40 €
Tickets supplémentaires				
Ingénieur consultant Expert INTEGRA SYSTEMS - 1 heure	INT-EXP-1H	150,00 €	0	0,00 €
Ingénieur consultant Expert INTEGRA SYSTEMS - 2 heures	INT-EXP-2H	300,00 €	0	0,00 €
Ingénieur consultant Expert INTEGRA SYSTEMS - demi-journée	INT-EXP-1/2D	525,00 €	0	0,00 €
Ingénieur consultant Expert INTEGRA SYSTEMS - journée	INT-EXP-1D+	1 050,00 €	0	0,00 €
Montant total HT				4 902,40 €
Montant TVA (20%)				980,48 €
Montant total TTC				5 882,88 €



CLIENT
 « Bon pour accord »
 Pour le Maire,
 Et par délégation,
 Le Premier Adjoint,
 Didier SIMONNET

Date et signature